Nouveau marché à l'attention des acteurs de la restauration collective

Un nouveau marché relatif à la communication à l’attention des acteurs de la restauration collective a été publié le 2 juillet dernier.

Dans le cadre de la loi EGALIM, l’INAO a réalisé une campagne de communication à l’attention des acteurs de la restauration collective en 2020. Elle a donné lieu à la réalisation d’une vidéo pédagogique et de deux guides (un guide destiné aux collectivités locales, un guide destiné aux ODG). Néanmoins, certaines actions n’ont pu avoir lieu en raison de la situation sanitaire. La présence sur les salons (Restau co et Salon des maires et des collectivités locales) n’a pu se faire.
Un nouveau marché, publié le 2 juillet dernier, prolonge cette campagne de communication en prévoyant une présence sur le Salon des maires et des collectivités locales du 16 au 18 novembre ainsi que l’achat d’espaces dans la presse spécialisée

> **En outre, l’INAO invite tous les ODG à diffuser autour d’eux les guides et la vidéo réalisés en 2020.**

Source URL: *https://www.inao.gouv.fr/nouveau-marche-acteurs-restauration-collective*

List of links present in page

1. https://www.inao.gouv.fr/actualites/communication